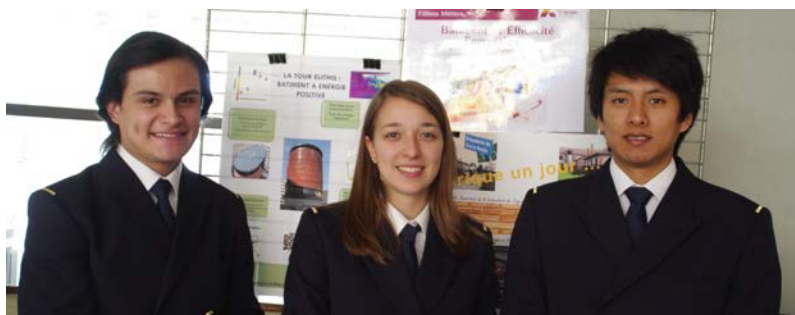


CAMPUS DE CLUNY ÉGALITE DES CHANCES

Mise en conformité du campus pour accueillir tout étudiant en situation de handicap



CONTEXTE

Actuellement, seuls 20 % des bacheliers en situation de handicap poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur et moins de 5 % d'entre eux accèdent à une grande école. La loi du 11 février 2005 et les efforts entrepris par les établissements supérieurs en faveur des personnes handicapées ne produisent leurs effets que progressivement. Les difficultés sont encore nombreuses en ce qui concerne l'accessibilité, l'aide à la communication et à la prise de notes, la prise en charge des frais de déplacement, le soutien pédagogique, l'aide à la manipulation d'équipements spécialisés, l'enregistrement audio...

Par ailleurs, les jeunes handicapés, souvent à cause de l'image que la société leur renvoie d'eux-mêmes, ont peur de ne pas « être à la hauteur » ou de réaliser des contre-performances. Et cette situation entraîne trop souvent une forme d'autocensure chez les jeunes handicapés et leur entourage :

« Puisque je suis handicapé, à quoi bon avoir des ambitions scolaires et professionnelles ? »

Avant l'obligation légale, nous avons le souhait de pouvoir accueillir et accompagner professionnellement tout étudiant en situation de handicap visible ou non.

Aujourd'hui à Cluny, nous pouvons recevoir du public en situation de handicap moteur au cœur du monument historique, du restaurant universitaire répondant aux normes en vigueur et des ateliers construits de plain-pied.

Mais, il nous est plus difficile d'accueillir des étudiants nécessitant du matériel spécifique adapté comme par exemple un public malvoyant ou malentendant. Aujourd'hui, trois étudiants en situation de handicap sont déjà accueillis sur le campus et nous avons fait le pari de tout mettre en œuvre pour leur réussite. Il s'agit d'un étudiant autiste Asperger, un étudiant sourd profond et appareillé d'implants cochléens et d'un étudiant malvoyant. Nous nous engageons à les suivre dans leur quotidien et nous souhaitons développer des solutions innovantes pour leur permettre de suivre avec leurs camarades de promotion notre cursus pédagogique commun.



Vers l'industrie
du futur

POURQUOI

Un enjeu dans la poursuite d'études et la confiance en soi

Un devoir de l'enseignement public supérieur

Les valeurs d'Arts et Métiers

[La loi de 2005](#) stipule ainsi, dans son article 20, que « les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études ».



PROBLÈMES RENCONTRÉS

- L'accueil de ces étudiants nous a permis de nous rendre compte de l'ampleur de l'accompagnement et de notre adaptation nécessaire à leur handicap tant dans l'opérationnel que dans notre rapport et adaptation à leur vie.
- Il nous est plus difficile d'accueillir des étudiants nécessitant du matériel spécifique adapté à un public malvoyant ou malentendant.
- Nous devons également assurer un suivi au quotidien par des spécialistes et un accompagnement par des assistants de vie universitaire.
- La réhabilitation d'une chambre en résidence 1^{ère} année pour permettre un équipement particulier aux situations de handicap moteur ou physique (sanitaire, douches, lit, bureau, etc.)



BESOINS

- Investissement en solution informatique pour déficiences visuelles et auditives
- Signalétique adaptée aux différents handicaps.
- Dépenses en formation et en masse salariale pour des accompagnants personnalisés (assistante de vie universitaire).
- Formation du personnel enseignant sur les handicaps et l'accompagnement.
- Travail avec des associations pour l'accompagnement de ces étudiants lors de leurs stages en entreprises puis de leur insertion professionnelle.
- Vos idées, vos réalisations, vos projets dans cette thématique de la diversité : vous pouvez nous aider de manière opérationnelle en nous apportant vos expertises en mécénat de compétences également.



Vers l'industrie du futur

BUDGET

150k€

Sur 2 ans

REPARTITION

Masse salariale & formation : **60 k€**

Chambre en résidence toute équipée : **30 k€**

Signalétique : **25 k€**

Informatique : **8 k€**

Equipements et matériels spécifiques à la vie quotidienne et à la pratique sportive sur le Campus : **27 k€**

